



ASSISTANT(E) D'EDUCATION A L'INTERNAT DES MINEUR(E)S

Référence de l'offre : HN2025-12

L'INSEP, Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, recherche un(e) assistante d'éducation à l'internat des mineur(e)s

Publié le 25 mai 2025

Affecté(e) à l'Unité Internat des Mineurs, au sein du Pôle Haut Niveau (Direction des Politiques Sportives - DPS), l'assistant(e) d'éducation sera placé(e) sous l'autorité directe de la responsable de l'unité et intégré(e) dans l'équipe d'encadrement qui compte dix assistants d'éducation au total et une adjointe.

MISSIONS :

- Encadrer les SHN mineur(e)s filles et garçons (110 jeunes) : surveiller l'internat et veiller à l'application stricte du règlement intérieur ; contrôler quotidiennement les présences ; assurer le suivi des absences.
- Assurer le suivi d'un groupe sportif : participer à la régulation de la vie de l'internat (écoute, détection et propositions de solutions de résolution des situations difficiles, individuelles ou de groupe ; bilans réguliers), en relation étroite avec la responsable de l'Unité.
- Prendre en charge, tout au long de l'année, des actions d'animation, d'information et d'encadrement, si nécessaire, en lien avec l'équipe des assistants d'éducation de l'unité des Majeurs.

Services à effectuer : Le service (50%) doit être assuré tout au long de l'année scolaire 2025-2026, à compter de la semaine 34.

Il se décompose de la façon suivante (base prévisionnelle d'organisation) :

- 4h30 de service « journée » par semaine à répartir selon le planning établi
- 1 soirée + nuit de permanence par semaine
- 1 renfort soirée par semaine, à partir de 22h
- 6 vendredi soir et nuits par an
- 4 week-ends par an (4 samedis + 4 dimanches)
- Journée(s) de rentrée à l'internat
- 12 jours complets de permanence pendant les vacances scolaires par an

URL of the page: <https://www.insep.fr/fr/offres-demploi-concours/assistante-deduction-linternat-des-mineures-1>

- Un jour férié + nuit par an
- Réunion mensuelle de service, en soirée
- Séminaires de rentrée (semaine 34) et de fin d'année
- Encadrement des différents ateliers ou autres actions d'animation
- Formation continue (formation guide-file, serre-file...)

A REPARTIR SUR L'ANNEE

COMPÉTENCES :

Savoir-faire et connaissances :

- Sens des responsabilités et autorité
- Expérience souhaitée dans le domaine de l'encadrement de groupes de jeunes.
- Rigueur et méthode dans le travail, respect des horaires.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Connaissance de la population adolescente.
- ☒ Être capable de s'exprimer correctement en anglais serait un plus.

Savoir-être :

- Qualité d'écoute
- Sens du relationnel
- Capacité de décision
- Réactivité
- Esprit d'initiative et capacité d'adaptation.

STATUT :

- Agent contractuel à temps incomplet, statut d'assistant d'éducation.
- En application du quatrième alinéa de l'article L.916-1 du code de l'éducation, les contrats des assistants d'éducation sont conclus pour une durée maximale de trois ans, renouvelables une ou plusieurs fois dans la limite d'un engagement maximal de six ans.

DATE DE PRISE DE FONCTION :

21 août 2025

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

- Être âgé(e) de 21 ans au moins.
- Titulaire d'un diplôme égal ou supérieur au niveau IV (baccalauréat)
- Le B.A.F.A. ou tout autre diplôme équivalent dans l'encadrement, dans le domaine de la jeunesse et des sports sera apprécié.

Dans une logique inclusive, l'INSEP s'engage pour la diversité et l'égalité.

Adresser un dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation et d'un CV

à recrutement@insep.fr

INSEP - 11, avenue du Tremblay - 75012 Paris

Après examen des dossiers de candidature, le (la) candidat(e) sera convoqué(e) à un entretien qui aura lieu à l'INSEP.

Contact (aspects fonctionnels) : Madame Anne TEMPLET, responsable de l'unité Internat des mineurs :

anne.templet@insep.fr



☒ **POSTULER EN LIGNE**